



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/La-CSN-Construction-salue-les-nouvelles-mesures-visant-a-accroitre-la-presence>

La CSN-Construction salue les nouvelles mesures visant à accroître la présence des femmes dans l'industrie de la construction

Date de mise en ligne : mercredi 23 novembre 2016

- Communiqués -

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 23 nov. 2016 - La CSN-Construction (CSN-C) salue les modifications à trois règlements de l'industrie de la construction adoptées aujourd'hui même par le gouvernement du Québec et la Commission de la construction du Québec (CCQ).

« À partir du 12 décembre 2016, quatre nouvelles mesures vont soutenir l'embauche de femmes sur les chantiers au Québec. Issues du Programme d'accès à l'égalité des femmes dans l'industrie de la construction (PAEF) 2015-2024, ces mesures visent une hausse à 3 % d'ici 2018 de la portion de la main-d'oeuvre féminine dans notre domaine. La CSN-Construction a participé activement aux consultations qui ont mené à ces avancées qui vont favoriser l'accueil et le maintien des femmes en construction », de préciser Karyne Prigent, secrétaire générale de la CSN-C et responsable de la condition féminine.

Les quatre mesures vont accélérer la délivrance d'un certificat de compétence pour les femmes diplômées ; faciliter l'accès des non-diplômées à l'apprentissage en chantier ; permettre aux compagnons de superviser une apprentie de plus que la proportion apprenti-compagnon prévue sur un chantier ; et assouplir les règles pour qu'une femme titulaire d'un certificat de compétence puisse travailler hors de sa région de domicile plus rapidement.

« Nous sommes satisfaits de ces nouvelles mesures préférentielles et nous pensons que celles-ci demeurent nécessaires afin de changer réellement la situation des travailleuses dans l'industrie. Toutefois, la mesure la plus importante, celle qui obligerait l'embauche pour tous les contrats gouvernementaux, n'a toujours pas été mise de l'avant par le Conseil du trésor, de déplorer madame Prigent. Tant que cette obligation ne sera pas mise de l'avant, les femmes devront vivre avec des obstacles plus importants que leurs collègues masculins. »

Fondée en 1924, par et pour les travailleurs, la CSN-Construction offre à ses membres tous les outils nécessaires pour défendre et améliorer leurs conditions de travail. Présente et engagée partout au Québec, la CSN-Construction représente plus de 12 500 travailleuses et travailleurs de l'industrie de la construction.